



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Newsletter l'Entreprise

Février 2024



Bulletin d'information N°0001

Numéro spécial



M. Serge Gnaniodem PODA

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ministre du Développement Industriel, du Commerce,
de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises

Le retrait de notre chère nation de la CEDEAO est l'expression de notre souveraineté et l'engagement pour un nouveau départ plus radieux. L'Alliance des Etats du Sahel (AES) est un vaste marché offrant de multiples opportunités aux opérateurs économiques ainsi qu'aux populations. Nous travaillerons à faciliter l'accès à ces opportunités. La transformation à grande échelle de nos matières premières est un défi que nous devons tous relever afin de réduire le coût de la vie à nos vaillantes populations.



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL, DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT ET DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**

Bobo-Dioulasso le 16 février 2024

Cérémonie officielle de lancement des travaux de construction
du Centre National d'Appui à la Transformation Artisanale du Coton (CNATAC)



Bobo-Dioulasso le 17 février 2024

Cérémonie de lancement officiel de la campagne 2024
de commercialisation de la noix brute de cajou au BURKINA FASO.



ARRETE CONJOINT n°2024-003/MDICAPME/MEFP portant énumération des éléments de la structure de prix du Gaz Butane et fixation de ses prix. Visa cFn°00012 du 09/01/2024.

Article 3

La vente du gaz contenu dans des bouteilles de 1 à 12,5 kilogramme, subventionné par l'Etat, est exclusivement réservée à l'utilisation domestique des ménages qui résident sur le territoire national.

Article 5

Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.



La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso met à votre disposition sa plateforme dénommée : eFN RCCM. Cette plateforme vous permet :

- de rechercher une entreprise dans la base de données du (Fichier National du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (FN FCCM) ;
- de vérifier l'existence d'une entreprise pour toute fins utiles ;
- de vérifier la disponibilité d'une dénomination sociale ou d'un nom commercial ;
- de demander la réservation d'une dénomination sociale ou d'un nom commercial ;
- de procéder au paiement de la prestation.

Plateforme eFN RCCM

Plateforme du Fichier National du Registre du commerce et du Crédit Mobilier (FN RCCM)

L'information en un clic !

Adresse la Plate-forme :
www.fichiernationalrccm.bf

Contacts :

(+226) 70 41 96 02 – 70 35 65 61 – 76 00 10 65

CENTRE DE DOCUMENTATION DU MDICAPME

La Direction des archives et de la documentation (DAD) est une structure centrale du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises. Elle a pour mission principale la constitution, la gestion et la sauvegarde du patrimoine archivistique et documentaire du ministère. A ce titre, elle est chargée :

- **de collecter, de traiter, de conserver et de communiquer des archives aux entités administratives du ministère ;**
- **d'assurer la numérisation et l'archivage électronique des documents ;**
- **de concevoir et de mettre en œuvre des outils de gestion des archives ;**

- **d'acquérir, traiter, conserver et diffuser la documentation relevant des domaines de compétences du ministère.**

Pour tous vos besoins d'informations ou de document, le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des PME met à votre disposition son Centre de Documentation. Rattaché à la Direction des Archives et de la Documentation, ce centre situé au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le MDICAPME vous permet de disposer d'une large gamme de documents sur des thématiques comme : la GRH, le DROIT, l'Economie, le Commerce, le Management, la Gestion des Entreprises, la Gestion des Archives, les Rapports, les Décrets, Arrêtes, les lois...



 (+226) 76 79 06 13

ANNONCES



Vous souhaitez en savoir plus sur une des structures du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, contactez la Direction de la Communication et des Relations Presse au **+226 76 20 18 30**

pour que votre sollicitation soit prise en compte dans un des numéros de votre NEWSLETTER L'ENTREPRISE.

COMMUNIQUES

Communiqué conjoint N°024-0001

Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, du Ministère de la Solidarité de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille et du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective portant **« interdiction de l'importation, de la commercialisation et de la distribution à titre gratuit des pagnes industriels estampillés avec le thème et le logo retenus pour la commémoration de la journée internationale des droits de la femme et du Forum National »**.



Communiqué conjoint N°023-0017

Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective portant **« interdiction de l'exportation des céréales au Burkina Faso »**.





Défilé de mode **SICOT 3**